

ABONNEMENT.

**SAUMUR :**  
 En an. . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
 En an. . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 21  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 30 c.  
 Réclames, — . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

19 Juin 1883.

Chronique générale.

Hier, à l'ouverture de la Chambre, M. Rouvier dépose son rapport tendant à autoriser la Caisse des dépôts et consignations à faire des avances à certaines caisses d'épargne. Il donne lecture de son rapport qui demande à la Chambre de voter le projet et demande la discussion immédiate.

M. de Baudry-d'Asson dit que la Chambre n'est pas en nombre.

M. de Saint-Aignan s'écrie que c'est un escamotage.

Il est rappelé à l'ordre.

M. de Baudry-d'Asson monte à la tribune et avec une grande énergie demande la remise à demain en déclarant que M. de Saint Aignan a eu raison de dire que c'était un escamotage.

M. de Baudry-d'Asson est rappelé à l'ordre.

Un colloque des vifs plus s'engage entre le député vendéen et M. le président Brisson qui veut imposer silence à l'orateur, se montre partial et rappelle à l'ordre, avec inscription au procès verbal, M. de Baudry-d'Asson.

Celui-ci remercie et n'en continue pas moins à s'opposer à la discussion des articles.

Avant de faire voter l'ensemble du projet, M. Brisson consulte la Chambre pour savoir si la Chambre est en nombre. Réponse négative. On procède, en conséquence, malgré de violentes protestations, au scrutin à la tribune.

A la majorité de 299 voix contre 3, le projet est adopté.

UNE MANIFESTATION ANTIPATRIOTIQUE.

Une manifestation écœurante, antipatriotique, vient d'avoir lieu à Paris.

Les radicaux ont célébré l'anniversaire de Garibaldi, le fantoche italien, l'insulteur de la France.

Nos pauvres républicains ont été enthousiasmés par la chemise rouge de ce héros de carton.

Ils lui ont donné le titre de général et ont cru qu'il ferait des merveilles dans la guerre franco-allemande.

Ce pantin militaire est venu parader sur notre territoire, comme les pitres à la foire; et lui et sa suite ont, pour tout exploit, dépensé notre argent, bu notre vin et molesté les habitants.

Les généraux sérieux ont réclamé qu'on mit à la porte cette troupe d'opéra-bouffe qui, faisant de grands embarras sur la scène, se gobegeait à nos dépens dans les coulisses.

Voilà les gens que nos radicaux adorent.

Et, quand les affaires de Tunisie sont venues, Garibaldi a combattu de toutes ses forces la reconnaissance de notre protectorat; il n'a point tari jusqu'à sa mort en injures et en violences contre cette France qui se permettait de se défendre à Tunis contre les arrogances italiennes.

Et, en mourant, il a maudit la nation qui n'avait pas rendu Nice à l'Italie.

Voilà l'homme que les républicains français glorifient.

Et, aujourd'hui, malgré les insolences des journaux italiens, les républicains organisent des fêtes en son honneur; ils lui offrent la reconnaissance du pays.

Cette manifestation antipatriotique est une honte.

Les républicains de 93 avaient l'amour du rouge, et ils versaient le sang à pleines rues; mais ils étaient patriotes, et ils auraient dénoncé au comité de salut public, comme traîtres à la patrie, les citoyens qui ont fait cette manifestation.

Pendant l'absence de M. Challemel-Lacour, les affaires courantes du quai d'Orsay seront expédiées par les directeurs des divers services.

M. Jules Ferry, président du conseil, chargé de l'intérim, se bornera à traiter avec M. Billot, directeur de la politique, les questions d'un caractère général.

Ajoutons que M. Challemel-Lacour doit être de retour à Paris le lundi 2 juillet prochain.

TROIS MINISTRES A CAEN.

Dimanche, les trois ministres, MM. Martin-Feuillée, Méline et Thibaudin, ont visité dans la matinée le concours régional et, dans l'après-midi, ils se sont rendus à l'exposition industrielle, commençant leur tournée par la section algérienne. Ils ont été reçus par MM. Jacques et Etienne, députés d'Oran, Treille, député de Constantine, le maire de Caen, le président et les commissaires de la section.

L'exposition algérienne, organisée en quelques jours par l'initiative des négociants, industriels et colons du département d'Oran, est fort intéressante et montre les immenses ressources de toute nature que nous offre la grande colonie, superbe don de la monarchie traditionnelle à la France.

A quatre heures a eu lieu la distribution des récompenses du concours agricole. M. Méline a félicité la Normandie des progrès agricoles qu'elle a réalisés.

Le soir, banquet avec accompagnement obligé de harangues officielles et toasts.

Peu d'enthousiasme sur le passage du cortège officiel.

Un incident caractéristique a été vivement remarqué. Le conseil de l'ordre des avocats, inscrit sur la liste officielle des réceptions à la préfecture, s'était réuni samedi sous la présidence du bâtonnier, l'illustre M. Demolombe, et avait décidé à l'unanimité « que l'indépendance de la profession, qui est l'honneur même de l'ordre et la sauvegarde de sa dignité professionnelle », lui commandait de s'abstenir.

Toujours la candidature officielle républicaine! Dans la Haute-Saône, sénateurs

et députés républicains ont patronné, à l'aide d'affiches, la candidature au conseil général de M. Noirot, notaire. Et quelle affiche! la voici dans toute sa beauté:

« Cher notaire,

» Nous avons vu avec grand plaisir que la réunion de Saulx vous avait choisi, à l'unanimité, pour remplacer au conseil général notre regretté collègue et ami, le docteur Michel, autour duquel les républicains s'étaient vaillamment rangés.

» Tous nos vœux vous accompagnent dans la lutte nouvelle que vous allez soutenir pour l'intérêt du canton de Saulx, pour le triomphe de la République.

» Vous aurez à vos côtés M. Hippolyte François, maire de Villiers, en qui nous avons également toute confiance.

» Ne craignez pas de porter nos vœux à la connaissance de nos chers concitoyens.

» Paris, le 31 mai 1883.

» Signé: JOBARD, A. NOÏROT, sénateurs,  
 GASTON MARQUISSET, CH. BAÏKAU,  
 députés de l'arrondissement de  
 Lure.»

Heureux républicains! Ils décernent des brevets de confiance et crient aux électeurs:

« Prenez Monsieur un tel; c'est un ami du gouvernement. » Combien de conservateurs ont été invalidés après les élections d'octobre 1877, qui n'auraient pas osé imaginer le scandaleux abus de la candidature officielle!

Un service funèbre aura lieu, vendredi 22 juin, en l'église de la Madeleine, pour le repos de l'âme du regretté commandant Lièvre. Voici la lettre d'invitation:

M  
 Vous êtes prié d'assister au service de:  
 M. le capitaine de vaisseau HENRI RIVIÈRE  
 Commandant en chef de l'expédition du Tonkin,  
 Officier de la Légion d'Honneur et de l'Instruction  
 publique,  
 Décoré de l'ordre de Medjidid et de la Valeur mili-  
 taire de Sardaigne,  
 Grand-officier du Cambodge, commandeur de  
 l'Éléphant-Blanc, etc.,  
 tué le 19 mai 1883, dans sa 56<sup>e</sup> année, en reposant les ennemis qui entouraient Hanoi,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## EDITH SARMANY

Par Marie DE BESNERAY.

CHAPITRE IV

LE CAISSIER.

Deux heures s'écoulaient; l'eau ruisselait sur les trottoirs, et là-bas, dans le brouillard, montaient les rumeurs confuses de Paris qui achevait sa journée.

Edith prosternée, anéantie, pleurait toujours.

Elle pleurait son bonheur perdu, ses illusions dorées, peut-être aussi l'amour, soleil radieux levé sur sa jeune vie, et rendant plus désolant et plus irrémédiable le coup qui la frappait.

— Mademoiselle, répétait pour la seconde fois une voix derrière la porte, veuillez venir souper.

La jeune fille se releva, répara le désordre de sa chevelure, et lava ses yeux gonflés.

— Excusez-moi, dit-elle, en ouvrant.

— Rassurez-vous, rien ne presse, répartit Henry. Mon Dieu, ajouta-t-il avec vivacité, vous pleurez? Vous vous trouvez mal ici; votre installation laisse bien à désirer...

— Qu'importe! fit-elle avec hauteur, votre père me l'a clairement expliqué, je dois m'habituer à la pauvreté.

— Triste apprentissage, mademoiselle, lorsqu'on n'a pas commencé dès le bas âge.

— Je travaillerai.

— Vous? mais à quoi? Comment?

Et les yeux d'Henry, empreints de compassion et d'intérêt, s'attachèrent sur le gracieux visage d'Edith, et sur ses mains de patricienne.

— Non, non, poursuivit-il d'un ton ému, c'est impossible, vous n'êtes pas créée pour les labeurs et les privations; mon père et moi, nous redoublons d'efforts, nous travaillerons pour vous... Chassez donc vos inquiétudes, mademoiselle, et ne maudissez pas trop cette humble maison où vous rencontrerez, je vous le jure, des cœurs dévoués.

— Merci, dit la jeune fille avec émotion, merci, monsieur Henry.

Il la guida vers la salle à manger dont l'animation joyeuse surprit Edith.

Le poêle ronflait; la lampe, sous son abat-jour coloré, répandait une lueur égale sur les têtes blondes et brunes des enfants groupés autour de la table: la soupe fumait; bébé, perché sur sa grande chaise, avançait les lèvres pour souffler déjà, et la mère, la cuillère à la main, oubliait ses soucis en admirant ce petit monde affamé et impatient.

Le repas fut silencieux; la présence d'Edith im-

pressionnait les enfants.

— As-tu réussi, mon ami? interrogea M<sup>me</sup> Bréjean pendant que Pauline, avec la gravité d'une ménagère, achevait d'enlever le couvert.

— Réussi? répéta-t-il avec humeur, tu en parles à ton aise; avons-nous l'habitude du succès?

— Ce banquier pourtant te promettait...

— Ce banquier, ma chère, était à la Bourse, et j'ai posé trois heures dans l'antichambre. Après la Bourse, il se rendait au bois, et comme il dînait en ville, je ne l'ai pas revu.

— Alors, tu n'as aucune solution?

— Si, un des employés m'a démontré obligeamment l'inutilité de mes démarches.

— Mon Dieu, mon Dieu, soupira M<sup>me</sup> Bréjean, et nous avons deux termes en retard!... L'hiver approche, les petits manquent de vêtements... Pauline tousse toutes les nuits et je dois déjà beaucoup au médecin...

— Ah! murmura Bréjean en se frappant le front, tandis que quelque chose de pareil à un sanglot se brisait dans sa poitrine, songer que, plein de force et d'ardeur, j'en suis réduit à l'inaction!

Les enfants, le visage tout rose, grâce à la grosse chaleur du poêle, s'endormaient sur leurs chaises.

— M. Tallemend a été cruel pour toi, poursuivit la mère en qui la pensée des besoins qu'elle ne pouvait satisfaire éveillait pour la première fois un sentiment de révolte. Après des années de loyauté

et de dévouement, te refuser une légère augmentation!

— Tu n'as pas compris, ou plutôt je t'ai caché une partie de la vérité, avoua Bréjean; n'as-tu pas assez de tes préoccupations, pauvre femme? Écoute, puisque tu tiens à savoir.

» M. Tallemend est affligé d'un neveu, un certain M. Arthur, joueur et mauvais sujet, qui, sous prétexte de succéder à son oncle, a été introuvable dans les bureaux pour y apprendre le maniement des affaires. Lui et moi, possédions seuls les caisses de la caisse. Plusieurs fois déjà, des sommes plus ou moins importantes avaient disparu; je me sentais rongé d'inquiétude, et n'osais pourtant accuser sans preuves.

» Le mois dernier, la veille de l'échéance je constate un déficit de dix mille francs.

» Désespéré, je monte chez le patron et lui expose le cas. M. Arthur se promenait dans le cabinet, le cigare aux lèvres, impassible et railleur.

» — Vous osez me soupçonner, je crois?

» — Oui, répondis-je hardiment.

» — Mon cher, prononça-t-il avec dédain, secouant avec soin la cendre de son londrès, vous êtes un sot, vous faites fausse route... C'est en pour ceux qui ont fait les trois quarts de l'amée de se laisser tenter par l'or.

» — Vous mentez! m'écriai-je avec fureur. L'en atteste le ciel, j'aimerais mieux mourir que de

Qui sera célébré à Paris, le vendredi 22 juin 1883, à midi très-précis, en l'église de la Madeleine, sa paroisse.

#### DE PROFUNDIS!

De la part de :  
Monsieur Louis Petel et de Monsieur Jules Rey, ses beaux-frères ; de Messieurs Emile et Georges Petel, André, Paul et Pierre Dumoutier, le comte Jules Du Bouzet, ses neveux.

Nous nous ferons un devoir, dit l'Union, d'assister à cette cérémonie dans laquelle l'Eglise appellera les bénédictions de Dieu sur l'âme d'un vaillant serviteur de la Patrie.

La République laïque s'est abstenue de marquer sa reconnaissance envers le héros d'Hanôl, et elle a même calomnié sa mémoire, mais la France chrétienne est plus juste envers ses enfants, et elle mêlera ses prières à l'expression de son deuil et de sa gratitude pour le glorieux mort.

### ÉTRANGER

#### La Catastrophe de Sunderland 160 à 180 ENFANTS ÉTOUFFÉS.

Londres, 16 juin.

Une terrible catastrophe s'est produite ce soir à Sunderland, à la sortie d'un spectacle enfantin qui avait été donné au Victoria Hall. Quelques-uns des jeunes spectateurs étant tombés près de la porte de sortie, ceux qui suivaient leur ont passé sur le corps. Aux cris poussés par les contusionnés, une panique épouvantable s'est emparée du reste des spectateurs qui se sont précipités vers la sortie, en bousculant et écrasant tout sur leur passage.

Sunderland, 17 juin.

Une terrible catastrophe s'est produite, hier soir, à Sunderland, dans les circonstances suivantes.

Une fête avait été offerte à quelques milliers d'enfants des écoles. A la sortie, une nuée d'enfants descendant des galeries supérieures s'est rencontrée près de la porte avec la foule des jeunes spectateurs qui débouchaient du parterre.

L'exiguïté de la porte de sortie ne permettant le passage que un à un, une bousculade en est résultée et un grand nombre d'enfants ont été renversés et foulés aux pieds.

Avant qu'il ait été possible de leur prêter secours, plusieurs centaines d'enfants gisaient écrasés par leurs camarades qui ne pouvaient résister à la poussée venant du fond de la salle.

Des témoins oculaires rapportent qu'à ce moment l'entrée de la salle présentait un spectacle horrible à voir. Les corps des malheureuses petites victimes, empilés les uns sur les autres, formaient un amas indescriptible.

Lorsque l'on a pu enfin organiser des secours, 160 à 180 des pauvres petits avaient déjà péri, asphyxiés pour la plupart. Un grand nombre d'autres avaient reçu de graves contusions.

Une foule, évaluée à plus de 80,000 personnes, n'a cessé pendant toute la soirée de

stationner dans le voisinage du lieu sinistre. Des troupes ont été appelées pour maintenir l'ordre.

Toute la ville est dans la consternation.

### REVUE FINANCIÈRE.

Le ralentissement que nous constatons l'avant-dernière semaine s'est encore accentué ces jours-ci. Les rentes et les valeurs ont fléchi assez sérieusement. Les affaires étant restreintes, les contreparties ont fait défaut, et c'est là une des principales causes de la réaction que nous avions à enregistrer. Le 3 0/0 s'inscrit à 79.65, l'amortissable à 80.80 et le 5 0/0 à 108.27.

Les valeurs ont en général suivi l'impulsion donnée aux rentes. La Banque de France est restée stationnaire à 5,400, et nous voyons dans le *Financier des Communes*, qui publie chaque semaine une statistique sur cet établissement que les bénéfices de ce jour sont encore de 11 millions environ inférieurs à ceux de la période correspondante de l'année dernière. D'autre part, les cours ne sont pas en rapport, puisque cette année le cours est de 5,400 et que l'année dernière il était d'environ 5,700.

Le Foncier qui, à la suite des bruits absurdes répandus à la Bourse, était tombé à 1,277.50, n'a pas tardé à se relever, et s'inscrit aujourd'hui à 1,315. Les opérations de cet établissement sont du reste très-prospères et prennent de jour en jour une extension plus grande. D'autre part, à la suite des arbitrages que nous avons indiqués précédemment, et des ventes d'obligations de chemins de fer qui en résultent, beaucoup de capitaux se reportent sur les obligations du Foncier.

On vend à 367 des Fusions Anciennes P. P. M. ou des obligations du Midi à 362.50 et on achète par contre à 354.75 des Obligations Nouvelles libérées ou des non-libérées à 347, qui toutes deux donnent un revenu de 15 fr.

Le Petit Foncier (Compagnie Foncière de France et d'Algérie) qui a donné 9 fr. pour l'exercice 1882 par action libérée de 125, soit environ 7 1/2 0/0, cote 490, et le Crédit Foncier agricole d'Algérie qui a donné pour le dernier exercice et pour un capital versé de 125 fr. seulement un dividende de 7 fr. 50, soit 6 0/0, cote 515. On voit que ce sont encore là de bons placements qui sont aussi sûrs que rémunérateurs.

Les établissements de crédit ont peu varié : la Banque de Paris cote 1,037, la Banque d'Escompte 523, le Lyonnais 565 et le Mobilier 365.

Les valeurs industrielles sont bien tenues. Le Surz, dont les recettes sont de plus en plus satisfaisantes, s'est maintenu entre 2,480 et 2,500 et clôture à 2,490.

Le Panama cote 485. Le Gaz est ferme à 1,380. Seuls les Omnibus fléchissent un peu.

D'après le *Financier des Communes*, la principale cause de la réaction serait la proposition faite d'un remaniement général de la Compagnie, et de l'établissement de lignes nouvelles réclamées par le conseil municipal.

Ce même journal publie une étude sur les « Sociétés de Téléphones » qui nous donne entre autres renseignements les résultats du dernier exercice.

On y trouve également l'état des valeurs qui constituent le portefeuille de la Société Internationale des Téléphones au 31 décembre 1882.

La Société Générale des Téléphones cote 503.75 et la Société Internationale des Téléphones, 50 fr.

Bien que les engagements fussent peu nombreux, la liquidation du 15 s'est bien passée.

La Banque des Communes de France a pu bonifier à ses déposants en comptes de reports un intérêt net de 5.02 0/0 pour la deuxième quinzaine de juin, ce qui est appréciable en ce moment, étant donné la sécurité et la disponibilité de votre argent dans ce mode de placement.

Les chemins qui avaient baissé dans le commencement se relèvent un peu et s'inscrivent : le Lyon à 1,417, le Nord à 1,928, le Midi à 1,155, l'Orléans à 1,245.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### LA LAÏCISATION

« Une manie farouche et dévorante s'est, à la fin du dix-neuvième siècle, abattue sur le cerveau des membres de nos Assemblées législatives et locales, c'est la manie de la laïcisation ; nous disons « la manie », car nous n'avons pas ici affaire à un goût ou à une préférence qui procéderait avec mesure, avec tact et avec gradation. Ce que cette « manie » aura coûté de millions à nos budgets et généraux et locaux, ce qu'elle aura causé d'avaries à une foule de gens tranquilles, ce qu'elle aura suscité d'inimitiés et de haines, c'est ce dont on s'apercevra chaque jour davantage. Les déficits de notre budget d'Etat et de nos budgets municipaux sont en grande partie la conséquence de cette maladie mentale, dont nos pouvoirs électifs sont affligés. »

Qui dit cela? Est-ce un journal conservateur? Non, c'est un journal républicain, le *Journal des Débats*.

#### LE PHYLLOXERA EN ANJOU.

Après avoir averti le secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire de la présence du phylloxera sur les confins des cantons de Doué-la-Fontaine, M. Bouchard s'est empressé de faire connaître également la fatale nouvelle à M. de Soland, député de l'arrondissement d'Angers.

M. de Soland a répondu à M. Bouchard qu'il avait immédiatement demandé à M. Méline, ministre de l'agriculture, d'abréger, autant que possible, les formalités réglementaires, de prescrire des mesures d'urgence, et de faire appliquer les procédés les plus énergiques pour combattre le fléau.

On a vu, en effet, que dès vendredi, M. Guannon, délégué par le ministre, est arrivé pour visiter la région de vignes où l'on a signalé le phylloxera.

Le *Journal de Maine-et-Loire* a reçu hier matin la lettre suivante :

« Martigné-Briand, 17 juin 1883.

» Monsieur,

» Accompagné de M. le maire de Martigné, de son adjoint, de M. Millet, conducteur des ponts et chaussées, et de beaucoup d'habitants, je viens de découvrir une tache phylloxérée très-importante; les phylloxeras y sont innombrables. Elle est située entre celle de la Pépinière et celle du clos du Pélus, découverte mercredi.

» Veuillez bien agréer l'assurance de mes sentiments dévoués.

» A. BOUCHARD.

» P. S. — Je vous prie d'informer M. le préfet. »

#### PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE.

Dans une des dernières séances du Parlement, M. Tirard a commis l'imprudence de parler de l'heureuse situation des finances

de la République. Il n'avait probablement pas lu, — ce grand perdant de millions budgétaires, — l'article du *Journal des Débats*, car il saurait que jamais, depuis la crise qui suivit la révolution de 1848, en mettant à part les années 1870 à 1873, ces finances ne furent dans une situation aussi étroite, aussi engagée et aussi difficile. Il y a un an, nous croyions devoir évaluer à 150 millions environ le déficit chronique de notre budget ordinaire, ce qui est au-dessous de la vérité; du train dont vont les choses, il est probable qu'en 1884, le déficit montera à 200 ou 250 millions.

Voici d'ailleurs le tableau comparatif du budget extraordinaire depuis 1875 :

1875	3,025,040,367
1876	3,091,896,933
1877	3,135,414,403
1878	3,524,105,226
1879	3,584,973,504
1880	3,962,523,476
1881	4,276,631,153

D'où l'on voit que si les impôts et revenus indirects sont en baisse constante, les dépenses ne cessent d'augmenter.

On voit aussi que depuis 1875, l'accroissement des dépenses ordinaires a été de plus d'un milliard.

#### Moins de liberté qu'en 1793!

A Saumur, comme dans plusieurs autres villes, les processions de la Fête-Dieu sont supprimées depuis quelques années. Simple fantaisie d'un maire anti-libéral, c'est là un des effets de la prétendue liberté dont nous ne jouissons pas sous la République. Pour protéger la liberté des libres-penseurs, on supprime celle des catholiques. Dans chaque ville où les processions déplaisent à une poignée de nullités franc-maçonnes, c'est un motif suffisant de les interdire. Les catholiques se voient privés de tout droit, au nom de la liberté de conscience des autres. Ils ont beau être l'immense majorité en religion, c'est la minorité qui fait loi. Plus la République règne, plus l'intolérance augmente à l'égard des catholiques. Nous en sommes venus à un régime d'oppression sans précédent.

A la Fête-Dieu dernière, en effet, pendant que nos processions du Saint-Sacrement, si belles, si populaires, étaient retenues prisonnières dans l'intérieur des églises, les catholiques pouvaient se rappeler que, même sous la Terreur, elles avaient pu avoir lieu en maints endroits. A Paris même, elles se firent en 1793. Le document suivant en témoigne :

« Parmi les papiers inédits de la police secrète de Paris (Archives nationales, F. 4 C., Seine), il existe des notes extrêmement curieuses sur les processions publiques du Saint-Sacrement qui se firent à Paris, le jeudi 30 mai 1793, jour de la Fête-Dieu, en cette année lugubre qui avait vu l'échafaud de Louis XVI, et qui devait contempler encore les horreurs de la guerre civile, les grands massacres de la Terreur et le pillage des églises profanées. »

dérober un centime à la caisse. Monsieur Tallemond, continua-t-il, défendez-moi; dites-moi que vous me croyez, depuis quinze ans vous m'avez vu à l'œuvre.

« — Bréjean, affirma-t-il avec élan, je vous considère comme le plus honnête des hommes.

« — Merci, mon oncle, riposta Arthur, blême et frissonnant, c'est moi alors... selon vous?... Ne manquez pas de l'annoncer à mon père, ce soir, avant qu'il n'ait signé la commandite de trois cent mille francs d'où dépend votre salut.

« — Arthur, tu interprètes mal mes paroles, balbutia M. Tallemond, nous arrangerons cette malheureuse affaire.

« — Je ne reparlerai chez vous, répliqua le jeune homme, que lorsque vous aurez chassé votre caissier, choisissez!

« Il sortit avec une imprécation.

« Mon vieux patron se tourna vers moi, l'angoisse bouleversait son visage; enfin me présentant un portefeuille assez volumineux :

« — Bréjean, me dit-il, je veux reconnaître vos services... vous n'ignorez pas les difficultés de ma position, et l'impossibilité de me fâcher avec mon frère; je suis obligé de me séparer momentanément de vous... Prenez ceci pour attendre une autre place.

« Des larmes d'humiliation me montèrent aux yeux.

« — Vous reconnaissez ma probité et vous m'honorez de votre estime, monsieur, permettez-moi de vous serrer la main, et gardez votre argent.

« — Et vos enfants, mon ami?

« — Dieu y pourvoira.

« Et je quittai à mon tour les bureaux, plus fier de mon habit usé que M. Arthur n'avait le droit de l'être dans l'élegant coupé qui l'emportait, chez Bréjean, dîner en joyeuse compagnie.

Bréjean se transfigurait; sa physionomie énergique perdait sa dureté amère. On sentait dans cette nature puissante, froissée par les luttes quotidiennes, une supériorité réelle, jointe à une droiture native, capable de résister à tous les assauts de la misère.

« Quel est ce M. Arthur? demanda Henry.

« Le fils d'un négociant très-cognu, un des héritiers de M<sup>me</sup> de Reuil, peut-être, sans ce déplorable incident, aurions-nous pu réclamer en faveur de la filleule de la baronne; aujourd'hui, je le crains, M<sup>lle</sup> Sarmany n'a rien à attendre de ce côté.

« On se passera de ces gens-là!

« Sans doute, remarqua le père avec son sourire sceptique, nous sommes riches de bonne volonté; mais pour arriver cela ne suffit pas.

« Dans quelques mois je serai ingénieur, s'écria Henry avec cette foi robuste de la jeunesse en elle-même. Alors plus d'inquiétude pour l'avenir; nous

prendrons un appartement plus grand et mieux situé, on soignera notre Pauline, et les petits iront au collège.

« Je ne veux pas souffler sur les espérances, et, cependant, il suffirait d'un brin de paille pour les renverser.

« — Quoi donc?

« — Simplement un M. Arthur quelconque, ignorant et fat, mais riche et protégé, qui obtiendra cette position nécessaire à notre existence.

« — Impossible!

« — L'injustice est toujours possible. Tu ne connais pas le monde, toi, Henry, ce monde où l'on prêche le désintéressement en pratiquant l'égoïsme. Observe mieux, tu verras de tous côtés des plaies malsaines et de cuisantes douleurs, des passions sans frein et des appétits désordonnés. En haut, la vanité et l'hypocrisie; en bas, l'ignorance et le vice. Les uns oppriment, spéculant sur la bassesse, la convoitise et la crainte; les autres se courbent, esclaves de l'ambition ou du besoin. Partout rivalités, discordes, antipathies... partout encore la calomnie prête à s'attacher aux plus purs, pareille à une létrissure indélébile, la médisance ternissant ce qui est bon, noble, généreux; partout, le dis-je, grimaces et colères envieuses. Sais-tu comment on vit maintenant? On vit à l'état d'hostilités ouvertes, chacun n'ayant qu'un but, devancer son concurrent, accaparer le profit quel qu'il soit, un bénéfice

ou une croix, un million ou un morceau de pain!

« Tu entres dans la vie avec le bagage obligé d'espérances et d'illusions, tu cherches ta place au grand banquet, et tu crois naïvement que les convives vont se serrer et partager fraternellement avec toi? Ami, la Fraternité est un beau mot qui me fait rêver lorsque je le vois inscrit sur le fronton de nos monuments, tandis que l'effort et la douleur demeurent la condition ordinaire de l'homme.

« Tiens, voilà le vrai, poursuivit Bréjean, avec une émotion contenue, montrant d'un geste large les enfants pressés autour de lui, et venant, sur un signe de la mère, présenter leurs fronts aux baisers du soir. Oui, sans la famille, il n'y aurait rien de bon, rien de saint sur la terre, et quand la lassitude nous accable, le plus fort trouve une étrange douceur à se réfugier dans les bras des plus faibles. — Aussi, je me sens devenir fou lorsque je constate mon impuissance à écarter les soucis rongeurs, la maladie, la faim... Je voudrais barrer le seuil de cette maison, faire à mes pauvres chéris un rempart de mon corps, les garder des embûches, des terreurs, de tout ce que je vois d'effrayant et de sombre s'approcher avec les longues nuits d'hiver!

(A suivre.)

MARIE DE BESNERAY.

Voici l'une des plus curieuses de ces notes :

Rapport adressé par le citoyen Butard, employé de la police secrète, au ministre de l'intérieur.

« ... Mes premiers regards se sont portés, en ce jour de la Fête-Dieu, vers les processions et cérémonies du jour. Dans plusieurs églises j'ai vu beaucoup de peuple et surtout les épouses des sans-culottes. On avait la procession *intra muros*. J'arrive dans la rue Saint-Martin, près de Saint-Merry ; j'entends un tambour et j'aperçois une bannière. Déjà, dans tout le quartier, on savait que la paroisse Saint-Leu allait sortir en procession.

« J'accourus au devant, tout y était modeste. Une douzaine de prêtres, à la tête desquels était un vieillard respectable, le doyen, qui portait le rayon sous le dais. Un suisse de bonne mine précédait le cortège ; une force armée de douze volontaires à peu près, sur deux rangs, devant et derrière. Une populace nombreuse suivait dévotement.

« Tout le long de la rue, tout le monde s'est prosterné. Je n'ai pas vu un seul homme qui n'ait ôté son chapeau. Lorsque l'on a passé devant le poste de la section Bon-Conseil, toute la force armée s'est mise sous les armes.

« Quand le tambour qui précédait et les gens qui les suivaient ont annoncé la procession, quel a été l'embarras de nos citoyennes de la halle ! Elles se sont concertées à l'instant pour voir s'il n'y aurait pas moyen de tapisser avant que la procession passât. Une partie se sont prosternées d'avance à genoux, et enfin, lorsque le Saint-Sacrement a passé, toutes à peu près se sont prosternées. Les hommes ont fait de même ; des marchands ont tiré des coups de fusil en l'air. Plus de cent coups ont été tirés. Tout le monde approuvait la cérémonie et aucun que j'ai entendu ne l'a désapprouvée.

« C'est un tableau bien frappant que celui-là. J'ai vu dans les physionomies les images parlantes des impressions qui se sont faites si vivement sentir au fond de l'âme des assistants. J'y ai vu le repentir, le parallèle que chacun faisait forcément de l'état actuel des choses avec celui d'autrefois. J'y ai vu la privation qu'éprouvait le peuple par l'abolition d'une cérémonie qui fut jadis la plus belle de l'Eglise. J'y ai vu aussi les regrets sur la perte des profits que cette fête et autres valaient à des milliers d'ouvriers. Quelques personnes avaient les larmes aux yeux. Les prêtres et le cortège m'ont paru fort contents de l'accueil qu'on leur a fait partout.

« J'espère, citoyen ministre, que vous ne laisserez pas cet article sur votre cheminée. »

Le ministre des postes et télégraphes vient de décider que la franchise postale cessera d'être accordée à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain au corps d'occupation de Tunisie, et que les mandats adressés aux militaires et marins de ce corps seront, comme ceux des particuliers, soumis au droit de 4 0/0. (Temps.)

Les courses du Mans auront lieu, cette année, les 8 et 9 juillet.

TOURNÉES ARTISTIQUES. — La tournée du *Roman parisien*, sous la direction de M. H. Luguet, a commencé samedi par Versailles. Elle jouera ensuite à Chartres, Le Mans, Tours, Poitiers, La Rochelle, Bordeaux, Arcachon, Périgueux, Limoges, Angoulême, Saintes, Rochefort, La Roche-sur-Yon, Nantes, Angers, Saumur, Laval et Alençon. De retour le 12 juillet, pour laisser passer la fête du 14, elle repartira le 16 par la ligne Paris-Lyon-Méditerranée.

#### ANGERS.

La Société nautique d'Angers doit être satisfaite de la journée de dimanche. Les régates ont été très-belles ; le temps très-favorable ; la foule très-considérable sur les deux rives de la Maine. Grâce au zèle des sociétaires, certaines dispositions heureuses ont permis à un plus grand nombre de personnes de suivre de près les différentes courses. Le vaste plancher monté sur bateaux par les pontonniers regorgeait de curieux. Reculé, à peu près depuis le pont de fonte jusqu'au port Meslet, était garni de promeneurs, comme nos boulevards aux jours de fêtes publiques, sans compter la foule assise en face sur l'herbe des prés.

Les différentes courses ont été vivement disputées ; mais, à part le mâl horizontal qui obtient toujours un succès de fou-rire, la course *military* en *wending* est celle qui semble avoir intéressé davantage le public, ainsi que la joute à la lance, les deux fournies par les pontonniers.

La musique du 2<sup>e</sup> pontonniers s'est fait entendre pendant les intermèdes, et n'a pas peu contribué à l'agrément de cette jolie fête. (Union de l'Ouest.)

#### MONTMORILLON.

Le dimanche 10 juin, quatre habitants de Montmorillon, MM. Stevenet, Tartaud, Brunet et la femme de ce dernier, qui revenaient de Bourg-Archambault, furent surpris par l'orage.

Ils eurent l'imprudence de se mettre à l'abri derrière une grande haie. Ils y étaient à peine que la foudre tomba sur eux et les renversa. Ce n'est qu'après un évanouissement d'un quart d'heure qu'ils purent se relever et regagner leurs domiciles.

M. Stevenet, qui a une lésion parlant de la cuisse au talon gauche, garde le lit ; M. Tartaud a le pied gauche légèrement brûlé. Les blessures de M. Brunet, atteinte aux jambes et aux épaules, sont peu dangereuses. Seul M. Brunet a été épargné.

#### NIORT.

Un terrible accident est arrivé, mercredi, à la gare de la Crèche. Au moment où le train arrivait à la station, le serre-frein eut l'imprudence de descendre de son siège avant l'arrêt de ce train. Il glissa et tomba sur la voie où six wagons passèrent sur lui. Quand on le releva, ce n'était plus qu'un cadavre horrible à voir : ses membres étaient broyés et ses chairs déchiquetées.

Les employés de chemins de fer trouvent là une nouvelle preuve de la nécessité impérieuse d'observer les règlements établis par les Compagnies. Tous les accidents qui arrivent seraient évités si l'on ne perdait pas de vue ces sages prescriptions.

#### LES GRECS DU TEMPS D'HOMÈRE ET L'IMMORTALITÉ.

Extrait du compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques (séance du 2 juin) :

« M. Ravaisson lit un mémoire dans lequel il étudie l'idée que pouvaient se faire de l'autre vie les Grecs du temps d'Homère.

« Jusqu'à présent, la critique a surtout été frappée du récit de la descente d'Ulysse aux enfers, dont le caractère désolé ne rappelle en rien le séjour des bienheureux. Il y est question d'une région terrible, située au-delà du pays des Cimmériens, où l'hiver est éternel et où le jour n'arrive qu'à peine. Ulysse y aborde, creuse une fosse et y égorge un bélier noir, dans le sang duquel les fantômes viennent tremper leurs lèvres pour recouvrer quelque chose de la vie perdue. L'ombre d'Achille apparaît et prononce ces paroles sinistres : « J'aimerais mieux être sur la terre le valet du plus pauvre des paysans qu'ici le roi des ombres. »

« M. Ravaisson croit qu'il serait inexact de conclure de ce passage d'Homère que ses contemporains ne croyaient pas aux joies d'outre-tombe. D'autres passages non moins précis parlent d'une terre riante, située à l'occident, où la présence du saule, du papyrus et l'asphodèle implique des eaux fécondantes et un aliment délicat, qui symbolisent la vie douce des bienheureux. Souvent aussi il est dit dans l'*Iliade* que la mort donne à l'âme une puissance supérieure.

« Il est juste de penser, d'après ces deux manières différentes d'envisager le monde surnaturel, que le poète y voyait la substance matérielle de l'homme jetée aux enfers après la destruction et son âme continuant à vivre au séjour des bienheureux.

« Telle est la thèse soutenue par M. Ravaisson dans son remarquable travail, où rayonne la pensée consolante de l'immortalité. »

A la même Académie, M. Ravaisson a terminé la séance du 16 juin par la lecture d'une étude philosophique ayant trait aux idées des Grecs du temps d'Homère sur la vie future, et faisant suite à ce qu'il avait déjà exposé sur le même sujet. Il part de ce texte

de Platon qui dit que les Pélasges adoraient les éléments et les considéraient comme faisant corps avec la divinité, tandis que dans une civilisation plus avancée, la divinité était apparue aux Hellènes comme ayant une substance distincte de celle du monde matériel. M. Ravaisson fait observer que dans l'un et l'autre cas, l'idée d'un pouvoir supérieur se manifeste ; que dans le polythéisme, dans le culte des éléments, dans le fétichisme lui-même, on ne saurait trouver la preuve d'une doctrine matérialiste. Il s'en dégage toujours le sentiment d'un être surnaturel, que le croyant revêt d'une forme sensible pour lui rendre un hommage plus apparent.

M. Ravaisson fait suivre ces considérations d'un aperçu psychologique du polythéisme, qui, s'il exprime d'une façon plus intelligible sa foi dans l'empire de l'idée sur la matière, ne veut pas dire qu'antérieurement les adorateurs des éléments n'aient pas obéi au même instinct d'une cause première immatérielle.

#### NOUMA-HAWA.

Depuis l'ouverture de la foire à Saumur, la loge favorite est sans contredit celle de la ménagerie de Nouma-Hawa, du Cirque-d'Hiver de Paris.

Tous les soirs, à huit heures et demie, après le repas des animaux, toujours très-curieux à voir, miss Hawa, dans un brillant costume d'une parfaite élégance, fait son entrée dans la cage aux lions.

Dès le premier jour, le public s'est porté en grand nombre à la loge de la dompteuse. Disons d'abord que l'installation ne laisse rien à désirer ; on est fort commodément assis aux premières places ; la cage centrale où miss Nouma-Hawa réunit ses lions est très-bien éclairée, spacieuse, et disposée de façon à ce que chacun puisse facilement suivre les moindres détails de l'entrevue.

Les lions, au nombre d'une douzaine, sont très-beaux ; le tigre également. Tous ces animaux obéissent, les uns avec une docilité surprenante, les autres non pas sans se faire prier un peu, ni sans grincer des dents ; mais ils obéissent néanmoins, grâce à la fermeté, au sang-froid, à la ténacité de miss Hawa, qui n'admet pas les incartades.

Les exercices et les tours variés que miss Hawa fait exécuter à ses terribles animaux ne durent pas moins d'une demi-heure et rendent le public insatiable de ces scènes émouvantes.

Les séances offrent donc beaucoup d'intérêt, et les applaudissements viennent chaque fois encourager la dompteuse, qui les mérite bien et qui les reçoit d'une manière fort gracieuse. L'exhibition des serpents est particulièrement curieuse ; l'un d'eux forme turban sur la tête, tandis qu'un autre s'enroule autour de la taille, à la façon d'une écharpe. Le coup d'œil excite toujours les braves.

En somme, spectacle très-attractif, que chacun voudra voir.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Menus faits. — M<sup>re</sup> Guilbert, par R. Bryon. — Le couronnement du tzar. — Le Salon de 1883, dernier article, par Janillon. — Courrier du Palais, par M<sup>re</sup> Guérin. — Variétés : *Un Souvenir sur Henri Rivière*, par Armand de Pontmartin. — L'exposition des aquarellistes anglais, par Ch. Frank. — *Deux petits sabots* (suite et fin), par Ouida. — *Quelques détails sur la construction de Chambord*, par Paul Caillard. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M<sup>re</sup> Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : M<sup>re</sup> Guilbert, archevêque de Bordeaux. — Le couronnement du tzar : La marche processionnelle après la cérémonie du couronnement ; le sacre, dans la cathédrale de l'Assomption. — Paris : Les derniers jours du Salon ; L'heure de la sortie. — Londres : L'exposition des aquarellistes anglais, à Piccadilly : six gravures. — Rébus.

Abonnements : un an, 21 fr. ; six mois, 11 fr. ; trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>re</sup> LERIDA-GEORFROY. Éditeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

#### AVIS AUX ACTIONNAIRES

DE LA  
Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest Algérien  
GARANTIE DE L'ÉTAT (Lois des 23 août 1881 et 5 août 1882).

Messieurs les Actionnaires sont informés qu'ils peuvent exercer du 15 au 25 Juin 1883 le droit qui leur est exclusivement réservé de souscrire au pair, soit 500 francs, aux 6,000 actions nouvelles de la Compagnie, à raison de :

1 action nouvelle par 3 anciennes et 2 actions nouvelles par 5 anciennes.

Versements : 1<sup>er</sup> quart en souscrivant ; 2<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> août ; 3<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> octobre ; 4<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> décembre. Faculté de libération en souscrivant ; titres au porteur ou nominatifs sans frais.

Les bulletins de souscription indiquant les numéros des anciens titres devront être adressés :

A PARIS } A la Compagnie des Chemins  
ET EN ALGÉRIE } de l'Ouest-Algérien.  
Au Crédit Algérien.  
A PARIS } Chez MM. L<sup>rs</sup> Séo fils et C<sup>ie</sup>.  
Chez MM. Goudchaux et C<sup>ie</sup>.

En province, en Alsace-Lorraine et en Algérie chez leurs correspondants.

(Des notices et formules sont tenues à la disposition des intéressés aux guichets susmentionnés.)

#### Théâtre de Saumur.

TOURNÉE DRAMATIQUE FRANÇAISE  
M. Noël MARTIN, directeur.

Judi 21 juin 1883.

Représentation extraordinaire de deux Grands Succès  
Donnée par

M<sup>lle</sup> SIDNEY

Ex-artiste du Théâtre-Français

Avec le concours de : M. MALARD, du Gymnase ;  
M<sup>me</sup> MARTIN, et M. BOËJAT, de l'Odéon.

#### NE DIVORÇONS PAS

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. DARGAN.

M<sup>lle</sup> SIDNEY jouera le rôle de M<sup>me</sup> Durian.  
M. MALARD jouera le rôle de Desmarays.  
M<sup>me</sup> MARTIN jouera le rôle de Robert, fils de Durian.

Durian, M. Boëjat. — Cerneuil, M. Hillairet (Porte-Saint-Martin). — M<sup>me</sup> Desmarays, M<sup>me</sup> Renée Dolci (Variétés). — Marie, fille de Durian, M<sup>lle</sup> Marie Miller (Odéon).

#### Le Neveu de Saturnin

Comédie nouvelle en 4 actes, de M. Charles GARAND.

M<sup>lle</sup> SIDNEY jouera le rôle de la baronne de Creil.  
M. MALARD jouera le rôle de Saturnin.  
M. BOËJAT jouera le rôle du général de Creil.  
Maurice Bertin, M. Hillairet. — René de Villers, M. Dupuis (Odéon). — Camille, M<sup>me</sup> Renée Dolci. — Le baron de Creil, M. Paré (Odéon).

Ordre du spectacle : 1<sup>o</sup> Ne Divorçons pas ; 2<sup>o</sup> Le Neveu de Saturnin. — Le spectacle sera terminé à 11 heures 1/2.

Avis. — L'itinéraire de la tournée étant définitivement arrêté, il ne sera donné qu'une seule représentation.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner ; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie ; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 JUIN 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
3/4 amortissable	78 75	78 75	Est	730	735	Obligations.			Obliq. foncières 1879 3/4	447 25	448
1/2 amortissable	80 90	80 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1423	1420	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509 50	509	Est	357	359
1/2 amortissable	109 25	109 25	Midi	1176	1160	1865, 4/4	518 50	518 50	Midi	363 50	363 25
5/4	108 25	108 05	Nord	1940	1932 50	1869, 3/4	406	405 50	Nord	369 75	369 50
Obligations du Trésor	510	511	Orléans	1250	1250	1871, 4/4	391	391	Orléans	366 75	365 50
Obligations du Trésor nouvelles	509	500	Ouest	777	775	1875, 4/4	507	508	Ouest	363	364
Bons de liq. départementaux	533	530	Compagnie parisienne du Gaz	1390	1373	Dép. de la Seine, emprunt 1857	235 75	236 25	Paris-Lyon-Méditerranée	367 50	369 75
Banque de France	5425	5425	Canal de Suez	2520	2485	Bons de liquid. Ville de Paris	523 25	524	Paris-Bourbonnais	369	368
Comptoir d'escompte	985	987 50	C. gén. Transatlantique	475	472 50	Obligations communales 1879	446 50	447	Canal de Suez	507 50	506 25
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1320	1315									
Crédit de France	20	20									
Crédit mobilier	365	365									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 14 décembre 1882)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 heures 45 minutes du matin (s'arrête à la Possonnière)	8 heures 56 minutes du matin, omnibus-mixte.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.			
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 heures 45 minutes du matin (s'arrête à la Possonnière)	8 heures 56 minutes du matin, omnibus-mixte.	Saumur (départ)	5 50	9 30	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45	Montreuil-Bellay (départ)	6 54	9 50	12 22	2 10	4 5	5 58	10 51
1 heures 32 minutes du soir, express.	3 heures 15 minutes du soir, omnibus.	7 heures 36 minutes du soir, omnibus.	Chacé-Varrains	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 10	10 4	12 38	2 36	4 16	6 19	10 51
1 heures 32 minutes du soir, omnibus.	3 heures 15 minutes du soir, omnibus.	7 heures 36 minutes du soir, omnibus.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3	Chacé-Varrains	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33	10 51
7 heures 36 minutes du soir, omnibus.	3 heures 15 minutes du soir, omnibus.	7 heures 36 minutes du soir, omnibus.	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18	Saumur (arrivée)	7 30	10 21	12 58	2 46	4 36	6 46	11 21
10 heures 36 minutes du soir, omnibus.	3 heures 15 minutes du soir, omnibus.	7 heures 36 minutes du soir, omnibus.																

Etude de M<sup>e</sup> Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**  
Aux enchères publiques,  
Par suite de saisie-exécution,  
Le jeudi 21 juin 1883, à 1 heure après midi,  
A Saumur, rue Saint-Lazare, au domicile de M. CHASSAGNE.

Il sera vendu :  
Vaisselle, batterie de cuisine, grand moulin à café, fers à repasser ;  
Chaises, tables de nuit, table de toilette, guéridons dont l'un en acajou et l'autre en bois noir, table ronde en noyer, armoire en noyer, glaces, tableaux, carrée de lit et ses rideaux ;  
Draps, taies d'oreillers, torchons, paquet de toile neuve, six coupons de drap, pièce de doublure pour pailasse, garde-robe de femme et quantité d'autres bons objets.  
On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,  
Ch. MILLION.  
(417)

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
**JOLIE MAISON**  
Située rue de Bordeaux, 15,  
Comprenant NEUF PIÈCES,  
Avec Jardin.  
S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

**A LOUER**  
**MAISON**  
Rue Pavée.  
S'adresser, 6, rue du Temple.

**M. GIRARD-RATOUIS**  
Marchand de meubles à Saumur.  
Préviens sa nombreuse clientèle qu'il a cédé son magasin à son fils depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, mais qu'il continue, comme par le passé, à faire les Ventes, Inventaires et Partages.  
S'adresser rue de Bordeaux, n° 58.

**MAGASINS**  
DE  
**MEUBLES ET BILLARDS**  
**GIRARD-PROUST**  
38, rue du Portail-Louis, 38,  
SAUMUR

A l'honneur d'informer que, venant de prendre la suite d'affaires de son père, on trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un grand assortiment de Meubles, Billards, Glaces, Chaises, Fauteuils et Literie, en tous genres.  
Spécialité pour Billards : Bandes américaines, franco-américaines, métalliques caoutchoutées ; Tapis de billard, Queues, Billes, Procédés, Blanc, etc.  
(407)

**CHANGEMENT DE DOMICILE**  
TAUGOURDEAU, entrepreneur de peinture, prévient sa clientèle que son atelier est transféré rue Beaurepaire, n° 22, à côté de l'étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.  
(340)

**ON DEMANDE un jeune domestique.**  
S'adresser à MM. BRUNET et PINET.

**ON DEMANDE un domestique**  
de 15 à 17 ans.  
S'adresser au bureau du journal.

**CLERC.** M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon, demande de suite un premier Clerc au courant d'une étude, et un second Clerc capable de faire tous les actes courants.

**VINS** On demande des représentants sérieux visitant la clientèle bourgeoise pour le placement des vins de propriétaire, provenant des meilleurs crus du Midi.  
S'adresser à M. H. MILLET, propriétaire et négociant à Béziers (Hérault). (418)

**POMMADE BERTINOT**  
pour la guérison radicale et infailible des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. - 1 fr. le flacon.  
Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

**Café BARLERIN** hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).  
Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILIERS de MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.  
Se vend en boîtes de 1 kilogramme pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr. pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

**LE COLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE** du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.  
Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.  
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (450)

**MACHINES A COUDRE**  
De tous systèmes.  
**BOULITTE**  
ARMURIER  
SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

**L'EXCELSIOR**  
Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.  
Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.  
C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.  
La maison se charge de toutes les réparations.

**LE CRUSTUM** du Dr GRAMONT est un petit gâteau purgatif, tonique et dépuratif-végétal. Il chasse la bile, les glaires, les humeurs et dépure le sang. C'est le seul purgatif agréable, c'est pour cela qu'il a été appelé Crustum, du latin : gâteau, friandise. Il stimule les fonctions vitales en fortifiant et en régénérant le sang. Il guérit en peu de jours la plupart des maladies. Prix, la boîte 2 fr. ; demi-boîte 1 fr. 20. Envoi poste contre mandat ou timbres 10 centimes, en sus. Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN, rue d'Orléans, 27, et principales pharmacies. (335)

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

En cours de publication  
DANS LE  
**JOURNAL DU DIMANCHE**  
RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ  
Qui paraît tous les Dimanches :  
**LA FILLE DU MEURTRIER**  
Par XAVIER DE MONTÉPIN.  
**LES AVENTURES DE TROIS FUGITIFS**  
Par VICTOR TISSOT et CONSTANT AMÉRO.

10<sup>e</sup> LE NUMÉRO DE 16 PAGES IN-4<sup>e</sup>  
Chez tous les Libraires.  
ABONNEMENTS :  
Départements : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. Pour tous les pays faisant partie de l'Union postale, 1 an, 8 fr. 50. — 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 50 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.  
NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.



**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**  
Et d'Agriculture progressive réunis  
28<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraissant tous les samedis  
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES  
6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.  
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.  
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.